



**APF : Réunion de la Commission de l'éducation, de la communication
et des affaires culturelles**

Grand Bassam (Côte d'Ivoire) – 20-21 avril 2018

MM. Philippe MOUILLER, sénateur, vice-président délégué de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), et Patrice ANATO, député, membre de la section, ont pris part aux travaux de la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF.

Au cours de cette réunion qui s'est tenue à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) les 20 et 21 avril 2018, les parlementaires présents ont procédé au suivi des résolutions adoptées par l'Assemblée plénière de Luxembourg, et ont travaillé sur les rapports intitulés «L'utilisation du numérique dans l'enseignement et les écoles » et «La mobilité des étudiants dans l'espace francophone».

Durant les 2 journées d'échanges, les délégations ont également travaillé sur les questions de VIH/SIDA et ont auditionné M. Mamadou Touré, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle de Côte d'Ivoire, venu présenter les politiques du gouvernement de Côte d'Ivoire en matière de formation professionnelle et technique.

Une présentation du plan d'aide de la Banque africaine de développement en matière de jeunesse, d'emploi et d'éducation en Côte d'Ivoire a également été proposée aux délégués présents.

M. Philippe MOUILLER, rapporteur de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires Culturelles (CECAC) , a présenté le volet préliminaire de son rapport sur « la dématérialisation de l'enseignement supérieur et la transmission des savoirs à distance ». Il présentera un nouveau point d'étape sur ce rapportors de la session plénière de l'APF qui se tiendra au mois de juillet 2018 à Québec.